



CONVENTION
Régie d'exploitation du Tourisme et
du Patrimoine de Montlouis et
Communautés de Communes
PYRENEES-CATALANES

ENTRE

La Régie d'exploitation du Tourisme et du Patrimoine de Montlouis (RETP) représentée par Madame CORDELETTE, agissant en qualité de Présidente, ci-après dénommée la RETP de Montlouis.

D'une part,

ET

La Communauté de Communes Pyrénées-catalanes, représentée par Monsieur Pierre BATAILLE, agissant en qualité de Président, ci-après dénommée la Communauté de Communes.

D'autre part.

IL EST CONVENU SOUS MUTUELLE ET RÉCIPROQUE ACCEPTATION LES
DISPOSITIONS QUI SUIVENT :

Article 1. Objet

La présente convention a pour objet de fixer les modalités de financement de la prestation de promotion et accueil touristique exercé par la RETP de Montlouis.

Article 2. Durée et date d'effet de la convention

La convention est conclue pour une durée de 4 ans à compter du 1 janvier 2021.

Article 3. Prix et engagements financiers

La communauté de communes s'engage à s'acquitter de la prestation effectuée par la RETP au titre de l'année, selon les modalités suivantes :

Paiement selon factures suivant le montant de l'annexe financière annuelle.

La prestation sera payée mensuellement, dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception du titre de recette émis par la RETP.

Article 4. Conditions de résiliation

La présente convention pourra être résiliée de plein droit unilatéralement par l'une ou l'autre des collectivités (en cas de non-paiement des prestations par la Communauté de communes dans le délai imparti- de carence de la RETP dans l'exercice de la mission qui lui est impartie, dûment constatée par la Communauté de communes, etc.) dans un délai de deux mois après réception d'un préavis transmis par lettre recommandée avec accusé de réception, sans que cela donne lieu à une quelconque indemnisation.

Fait à La Llagonne, le 04 janvier 2021

Fait à Mont-Louis, le 04 janvier 2021

Pour la Communauté de Communes
Pyrénées-catalanes

Pour RETP de Montlouis,

Le Président,
Pierre BATAILLE

Madame la Présidente,
Joëlle CORDELETTE